

FLASH INFO CFTC



VOUS AIDEZ UN PROCHE ?

FAITES RECONNAÎTRE VOTRE STATUT D'AIDANT À LA POSTE



✓ POURQUOI FAIRE LA DEMANDE ?

Faire reconnaître votre statut d'aidant c'est :

- ❖ une reconnaissance officielle de votre engagement par l'entreprise
- ❖ l'accès aux dispositifs spécifiques pour les aidants : ASA Aidants...
- ❖ un accompagnement bienveillant par votre manager...

💻 COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

- ❖ Elle se fait **en ligne**, avec un **PC professionnel ou smartphone / Facteo**.

➡ Cliquez sur .com 1/ espace RH / Rubrique : Mes Démarches Administratives / Votre recherche : « demande de statut d'aidant » / validez la demande

➡ Cliquez sur Plume /dans le barre de recherche tapez « demande de statut d'aidant » / validez la demande

➡ Complétez le formulaire en ligne et envoyez votre demande

La capture d'écran montre l'accès à la rubrique "Mes démarches administratives RH" via la barre de recherche et la validation de la demande.

La capture d'écran de Plume montre la recherche dans la barre de recherche et la validation de la demande.

📞 ALLOAIDANT : UN NUMÉRO POUR VOUS ACCOMPAGNER
📞 01 71 70 71 70 ☺ Du lundi au vendredi, de 9h à 17h30

La CFTC est attentive à la mise en œuvre effective du télétravail chez la personne aidée, en tant que levier essentiel pour les aidants.

La CFTC suit avec vigilance la formation des managers et des filières RH, afin d'assurer une intégration adaptée de l'ensemble des situations.

La CFTC souhaite une journée annuelle de repos, nécessaire pour les aidants.

N'hésitez pas à contacter vos correspondants CFTC

**LA CFTC S'ENGAGE POUR FACILITER
VOTRE RÔLE D'AIDANT**

